



Communiqué de presse
Poitiers, le 21/10/2024

Eaux de Vienne s'engage pour la qualité de l'eau

Afin de protéger toujours mieux la qualité de l'eau naturellement présente sur son territoire, Eaux de Vienne renouvelle les contrats territoriaux de Fontaine de Son, Destilles-Boisse et Chouhé-Brossac-La Jallière, dans le cadre du programme régional Re-Sources.

Aux côtés de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle Aquitaine et de nombreux partenaires techniques, Eaux de Vienne s'investit pour améliorer la qualité des eaux brutes* dégradées sur certains bassins d'alimentation de captage, par des actions ciblées et volontaires.

Trois nouveaux contrats sont signés pour trois ans, ils seront renouvelés une fois avec ajustement des objectifs en fonction du bilan à trois ans :

- Deuxième contrat sur l'aire d'alimentation du captage (AAC) de **Fontaine de Son**, à Saint-Léger de Montbrillais, alimentant en eau potable 12 communes soit 2966 habitants. Coût prévisionnel : 147 000 euros
- Deuxième contrat sur les AAC de **Destilles**, à Saint-Martin-l'Ars et de **Croix de Boisse**, à Availles-Limouzine, soit environ 3600 habitants desservis au total. Coût prévisionnel : 163 500 euros
- Premier contrat commun entre l'AAC de **La Jallière**, à Curzay-sur-Vonne, et celle des captages de **Choué-Brossac**, à Celle-L'Evescault, soit au total 12 900 personnes concernées. Coût prévisionnel : 294 500 euros.

Les objectifs précis de ces contrats varient en fonction des problématiques locales. Ils visent de manière générale à diminuer les concentrations en nitrates et réduire les produits phytosanitaires. **Au total, sept contrats territoriaux sont en cours sur le territoire d'Eaux de Vienne**, pour un total de 31 000 hectares protégés.

*Eaux prélevées dans les captages, avant traitement

Votre service public départemental de l'eau

Les **programmes Re-Sources** sont des démarches multi-partenariales mises en place localement à l'échelle de bassins d'alimentation de captages de la région Nouvelle-Aquitaine. Des actions sont proposées pour accompagner les agriculteurs, les collectivités et les habitants du territoire vers une réduction des sources de pollution : conduite d'essais agricoles, expérimentation d'associations de cultures et de pratiques agroécologiques, valorisation des études et essais réalisés...

Contact : Aurélia Badey - 05 49 61 61 37 - 06 69 69 30 72 - a-badey@eauxdevienne.fr